



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

intefp

Institut National du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle



SOMMAIRE

PRESENTATION	3
CONTEXTE GENERAL LE PARCOURS MOBILITE EMPLOI DESIGNATION D'UN REFERENT	
DEROULEMENT DU PARCOURS DE FORMATION.....	4
MODULE CULTURE COMMUNE.....	5
MODULE LE POSITIONNEMENT DU CDET.....	6
MODULE CONTRACTUALISER, EVALUER, RENDRE COMPTE.....	7
MODULE INTERAGIR POUR MENER A BIEN SES PROJETS.....	8
A L'ISSUE DU PARCOURS MOBILITE EMPLOI : L'OFFRE COMPLEMENTAIRE DE FORMATIONS.....	9
CONTACTEZ-NOUS !	10

PRÉSENTATION

CONTEXTE GENERAL

L'INTEFP accompagne la mobilité fonctionnelle des agents en proposant des parcours de formation, composés d'un socle métier et de formations complémentaires en formation continue. Pour cela, sont mobilisées l'ensemble des parties prenantes :

- les agents en mobilité, acteurs de leur formation;
- l'INTEFP par la mise en place de modules de formation à l'INTEFP à Marcy l'Etoile ou en CIF;
- les services déconcentrés par la désignation obligatoire d'un référent garant de la cohérence du parcours;

La mobilité fonctionnelle et le parcours de formation qui est proposé impliquent l'ensemble des parties prenantes - l'agent concerné, son référent et l'INTEFP - avec pour objectif que cet accompagnement puisse se faire dans les meilleures conditions.

LE PARCOURS MOBILITE EMPLOI

Le parcours Mobilité Emploi est à destination des agents de catégorie A et B nouvellement affectés en DDETS ou DREETS, au sein des Pôles 3E/2ECS/2EC (appellation différente selon l'organisation retenue localement). Vous devrez avoir rejoint votre poste **depuis moins de 6 mois** lors de votre entrée en parcours mobilité emploi, sauf cas spécifiques.

Le parcours Mobilité Emploi vous accompagne afin de faciliter votre prise de fonction dans votre nouvel environnement de travail.

À l'issue de la formation, vous serez en capacité :

- De vous positionner dans vos activités, en maîtrisant le cadre et les missions de votre fonction
- D'agir en intégrant votre environnement de travail en interne et à l'externe ;
- D'associer les acteurs dans vos activités.

DESIGNATION D'UN REFERENT

L'INTEFP préconise la désignation d'un **référent pédagogique** car cela permet un suivi plus précis et favorise une meilleure intégration de l'agent dans le service. Le référent facilite l'intégration du nouvel agent dans le service et lui communique les informations dont il a besoin pour se repérer, faire les bonnes démarches, identifier les bons interlocuteurs, assimiler les modalités de fonctionnement du service. Il organise des points réguliers et notamment au retour des périodes de formation.

Un livret du référent sera envoyé aux personnes désignées.

DEROULEMENT DU PARCOURS DE FORMATION

1 Réunion de présentation du parcours Mobilité Emploi

-  Réunion en classe virtuelle – durée 2h – Informations de connexion envoyées 15 jours avant
 -  Pour tous les inscrits à la Mobilité Emploi (et leurs référents pédagogiques si possible)
- La réunion sera suivie d'un entretien individuel avec le responsable de projet INTEFP pour déterminer le parcours de formation**

2 Module Culture commune : accès à votre formation en e-learning

-  Accès depuis votre espace Padint (plateforme d'apprentissage de l'INTEFP)
-  Pour tous les inscrits à la Mobilité Emploi

3 Module Culture Commune (présentiel)

-  Formation en présentiel à l'INTEFP, pour tous les inscrits à la Mobilité Emploi

4 Module Le positionnement du CDET

-  Formation en présentiel à l'INTEFP, priorité aux CDET mais module ouvert à tous

5 Module Contractualiser, évaluer, rendre compte

-  Formation en présentiel à l'INTEFP, pour les agents qui le souhaitent en fonction de leurs profils de poste

6 Module Interagir pour mener à bien ses projets

-  Formation en présentiel à l'INTEFP, pour tous les inscrits à la Mobilité Emploi

CULTURE COMMUNE

TEMPS 1 : E-LEARNING ACCULTURATION CHAMP EMPLOI

OBJECTIFS

- 🎯 Comprendre les enjeux liés aux politiques de l'emploi en les contextualisant
- Appréhender les dispositifs en cours et les impacts pour les missions des services
- Connaitre les programmes du champ solidarité / cohésion sociale et leur articulation avec les politiques d'emploi

A FAIRE

- ✓ Prendre connaissances des différents contenus mis à disposition et remplir une grille de lecture, à renvoyer à la responsable de projet

DUREE (estimée)

- ⚙️ 2h30 au total, en continu ou en fractionné, à réaliser à votre rythme. Une grille de lecture est à compléter et à déposer sur votre espace en ligne à l'endroit dédié.

TEMPS 2 : EN FORMATION À L'INTEFP

OBJECTIFS

- 🎯 Retenir l'historique des politiques de l'emploi et le contexte actuel
- Identifier les acteurs et partenaires
- Distinguer l'impact de l'OTE et retenir les principales politiques du champ solidarité/cohésion sociale et leur articulation avec les politiques d'emploi
- Citer les lois structurantes du champ de compétence Emploi
- Comprendre la structuration des BOP

CONTENUS

- 📚 Le contexte : les grandes dates, le marché du travail et le paysage institutionnel des politiques d'emploi (dont L'OTE et ses principes)
- Les acteurs et partenaires emploi insertion, mutations économiques
- La cohésion sociale : missions et transversalité entre cohésion sociale et emploi
- Les grandes priorités de l'État et les principaux dispositifs des DREETS/DDETS (Politique de la ville, PRIC, PIC, Lutte contre la Pauvreté, Loi sur l'IAE...)

DEROULEMENT

- ⚙️ 2, 5 jours pédagogiques

EN FORMATION A L'INTEFP

OBJECTIFS



- Se situer dans son environnement professionnel au sein de la DREETS/DDETS, dans ses différentes composantes
- Connaître les politiques de l'emploi et du développement économique, et les dispositifs qui en découlent
- Assurer un premier niveau d'information et d'orientation des entreprises et des acteurs
- Identifier le territoire et les acteurs et les mobiliser
- Se positionner et adapter sa posture aux missions confiées

CONTENUS



- Les missions et le positionnement du CDET ;
- La mobilisation des acteurs et l'animation de partenariats ;
- Les dispositifs et mesures mobilisables ;
- Les acteurs du développement économique (Intervention d'un chef de service développement économique en EPCI) ;
- Sensibilisation à l'animation territoriale ;

DEROULEMENT



- 4 jours pédagogiques

EN FORMATION A L'INTEFP

OBJECTIFS



- Assurer une veille juridique, rechercher et identifier les informations utiles
- Distinguer les étapes de la mise en œuvre d'une démarche d'instruction
- Identifier les éléments constitutifs d'une convention
- Rappeler les principes et l'utilité d'un dialogue de gestion
- Appliquer la démarche de suivi d'une action conventionnée en cours
- Établir le contrôle de service fait
- Rappeler l'intérêt d'une évaluation et ses grands principes et moyens de mise en œuvre
- Identifier l'intérêt et les moyens de valoriser les actions développées

CONTENUS



- Diagnostic du périmètre de mon poste : définitions, cadre juridique, pratiques usuelles
- L'instruction : les 5 points clé de la méthodologie
- Les principes de rédaction d'une convention : objet, durée, signataire, imputation budgétaire, conditions de réalisations, modalités de suivi...
- Le dialogue de gestion : de la définition aux objectifs d'amélioration
- Le suivi et l'évaluation d'une action conventionnée
- Les moyens de valorisation des actions développées

DEROULEMENT



- 4 jours pédagogiques

EN FORMATION A L'INTEFP

OBJECTIFS

-  Identifier et appliquer les termes liés à la conduite de projet
- Identifier son rôle dans la conception du projet
- Recueillir et analyser des données statistiques
- Utiliser l'outil d'analyse de situation AFOM
- Rédiger un objectif SMART
- Intégrer le suivi de projet dans votre activité
- Identifier les axes d'amélioration dans vos projet et l'animation de vos réunions
- Définir et utiliser des techniques de communication « interpersonnelles »

CONTENUS

-  Définitions de la culture projet
- Positionnement du CM ou du CDET dans le cadre du mode projet
- Etapas d'un projet
- Intervention d'une chargée de mission SESE
- Utilisation de la grille AFOM
- Les instances de suivi d'un projet
- Techniques de communication interpersonnelles

DEROULEMENT

-  4 jours pédagogiques

A L'ISSUE DU PARCOURS MOBILITE EMPLOI : L'OFFRE COMPLÉMENTAIRE DE FORMATION

FORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES :
FILIÈRES, MÉTIERS ET
THÉMATIQUES

CATALOGUE FORMATION CONTINUE

[INTEFP Formations - INTEFP Formations
\(agate-erp.fr\)](http://agate-erp.fr)

PRIORITAIRES / 12 MOIS

Les acquis ont vocation à être complétés par une **offre de formation complémentaire**, permettant à l'agent en mobilité d'approfondir ses compétences et connaissances.

L'agent en mobilité est prioritaire pour s'inscrire aux formations prévues dans l'offre nationale de formation pendant 12 mois à l'issue du parcours.

L'offre nationale de formation est disponible auprès des responsables régionaux de formation (RFO). Il est également possible de consulter le catalogue en ligne, mis à jour régulièrement ou de s'inscrire en ligne, à l'adresse suivante : [INTEFP Formations - INTEFP Formations \(agate-erp.fr\)](http://agate-erp.fr)

CONTACTEZ-NOUS !



Responsable de projet : Claire LE GOUGUEC
claire.le-gouguec@travail.gouv.fr

Assistante de formation : Dominique TEILLOUT
dominique.teillout@travail.gouv.fr



Responsable de projet : 04 78 87 47 26
Assistante de formation : 04.78.87.47.57



INTEFP
1489 route de Saint Bel
69 280 MARCY L'ETOILE



www.intefp.travail-emploi.gouv.fr